

TURNY >> Notre commune

BULLETIN MUNICIPAL
N° 8 - 1^{er} trimestre 2011

Manifestations p. 9-11

Le 14 juillet : rires garantis...
La Sainte Barbe

Des associations dynamiques...
p. 13

2011

Les écoles p. 12



Vie municipale.....	3
Vie communautaire.....	9
Manifestations.....	10
Ecoles.....	13
Nos associations.....	15
Urbanisme et travaux.....	20
Informations pratiques.....	22
A noter / Etat civil.....	23



Le mot du Maire

Comme chaque année à Turny, l'été et la rentrée ont été riches en événements. Les repas de rue ou de hameau semblent devenir une rencontre habituelle même s'il est parfois difficile de trouver une date convenant aux activités estivales de chacun. Quelques lieux de vie n'ont pas organisé le leur ; sachez que même si la mairie laisse ici l'initiative aux habitants, elle vous assure son aide et son soutien.

Coté associations, deux nouveautés. Nous accueillons désormais l'association " A tous points ". Son activité est orientée vers la réalisation de travaux d'aiguilles au point compté. Elle nous prépare une exposition importante pour l'automne 2011, drainant un public nombreux et ayant un retentissement important dans ce milieu de passionnés.

L'Association Sportive de Turny a innové cette année en proposant une balade gourmande étoilée, malheureusement pluvieuse. Il était rêvé de marcher sous les étoiles autour de Turny, allant de rendez-vous gourmand en rendez-vous gourmand pour déguster là une soupe paysanne, ici la " turnyflète ". Cette manifestation a trouvé un public nombreux et conquis. C'est une organisation lourde mobilisant de nombreux bénévoles motivés que je tiens ici à remercier pour leur engagement.

Tout ceci apporte une image toujours plus positive de la vie dans notre commune et participe, outre au bien-être de tous, au rayonnement de Turny à l'extérieur.

Régulièrement, vous nous alertez sur la vitesse excessive des véhicules sur nos routes. Même si elles ne sont que peu passagères, le problème existe et mérite que l'on fasse quelque chose avec les moyens à notre disposition. La répression n'est que de faible durée. Nous avons préféré un point de pédagogie : permettre aux conducteurs de prendre conscience de leur vitesse. Notre choix s'est donc porté sur l'acquisition et la mise en place d'un radar pédagogique qui sera placé successivement en différents points de nos hameaux.

Les projets communaux avancent, même s'ils ne sont pas réellement visibles.

L'étude du schéma directeur d'assainissement est arrivée à son terme pour ce qui concerne la phase 1 correspondant au choix d'assainissement des différentes parties de la commune. Concernant le PLU, qui remplacera le POS actuel, nous sommes en phase de choisir le cabinet qui débutera son travail d'analyse dès janvier. Pour ces deux dossiers, la procédure prévoit une consultation publique.

La poursuite des travaux de voirie prendra forme avec quelques points prévus en réalisation au printemps. L'agrandissement du cimetière et l'aménagement de ses abords, devraient être réalisés à l'automne 2011.

Nous recherchons actuellement des subventions, et c'est là que sont les principales difficultés. Les financements du Département et de l'Etat, principaux financeurs habituels, ne sont pas assurés. Aujourd'hui, personne ne sait à quels financements nous pourrions prétendre pour l'année 2011. Les finances communales sont saines et je tiens à rester, malgré tout, optimiste pour les années à venir.

Reste à vous présenter à tous mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2011.

Stéphane GALLOIS

Maire

BULLETIN MUNICIPAL
OFFICIEL DE TURNY
N°8 - 1^{er} trimestre 2011

Directeur de la publication :
Stéphane GALLOIS

Rédacteur en chef :
Cillia BOUZONIE

Comité de rédaction :
Commission Communication,
associations communales

Photos : Mairie de Turny,
associations communales

Impression : Mairie de Turny
I.S.S.N. 3/P/01

Les délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est disponible en Mairie.

Conseil Municipal du 27 mai

Absente excusée : Muriel HARIOT ayant donné pouvoir à Gérard ASSAYA.

Secrétaire de séance : Cillia NONIQUE.

Aucune correction n'étant apportée au compte rendu du Conseil du 8 avril 2010, il est accepté à l'unanimité.

Projet éolien Enertrag

Une réunion d'information avec la société Enertrag a eu lieu devant le Conseil Municipal et l'association Yonne Environnement a transmis aux membres du Conseil un dossier complet sur le sujet éolien. Les communes de Neuvy-Sautour, Sormery et Lasson ont déjà voté en faveur de l'étude de vents proposée par Enertrag. Monsieur le Maire demande de délibérer ou non en faveur du lancement de cette même étude sur Turny. Il rappelle qu'accepter l'étude n'engage pas à accepter la réalisation du projet.

Un débat s'ouvre quant à plusieurs points sur lesquels certains conseillers s'interrogent :

- l'objectivité de l'étude de vents puisqu'elle est réalisée par une société commerciale non indépendante ;
- la rentabilité de l'implantation sachant qu'aucun chiffre n'est communiqué.

Il serait également dommage de refuser le projet sur la commune, qui de toute façon serait à proximité, et d'en avoir les nuisances sans bénéficier des retombées financières. Egalement, il serait dommage de profiter des bénéfices financiers sans voir tourner les éoliennes.

Est également soulevée par certains conseillers leur volonté de connaître l'avis des habitants de la commune avant de se prononcer ou non en faveur de cette étude. Ils souhaitent donc mettre en place une réunion publique en présence de la société Enertrag, de l'association Yonne Environnement et des maires des communes ayant accepté l'étude. D'autres soulignent qu'il sera cependant difficile de répondre à toutes les questions.

Après débat, Monsieur le Maire propose d'ajourner le vote concernant le lancement de l'étude de vents. Le Conseil Municipal accepte (14 voix pour – 1 abstention Stéphane GALLOIS).

Maintenance logiciel CIL

Monsieur le Maire demande de voter le renouvellement du contrat de maintenance et d'assistance des logiciels CIL (logiciel de comptabilité publique) concernant la période du 01/04/2010 au 31/03/2011 pour un montant de 1 031.13 € TTC. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la reconduction du contrat.

Régime indemnitaire des agents

Monsieur le Maire propose de reconduire le régime indemnitaire pour le personnel communal pour l'année 2010 en appliquant le coefficient de 1.50 à chaque catégorie pour définir le montant de l'enveloppe.

- Cat. « Social 1^{er} cl » (1 agent concerné) : 692,99 €
- Cat. « Technique » (3 agents concernés) : 2 011.73 €
- Cat. « Administratif 2^{ème} cl » (1 agent concerné) : 670.58 €
- Cat. « Administratif 1^{er} cl » (1 agent concerné) : 692,99 €

Elle est versée pour moitié en juin et décembre de l'année, en fonction de la valeur professionnelle des agents, appréciée sur la base de critères : efficacité, disponibilité, rigueur dans le travail, assiduité, discrétion, ponctualité, absentéisme, initiatives, soins apportés au matériel.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer le coefficient 1.50 à la valeur de référence en cours, au prorata du temps de travail et pour chaque catégorie d'emploi pour une enveloppe d'un montant global pour l'année 2010 de 4 068.29 € arrondi à 4 000 € (prorata du temps de travail décompté).

Monsieur le Maire demande l'autorisation de verser une prime indemnitaire pour un contrat CAE. Le montant de l'enveloppe s'élève à 670.58 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Décision modificative du budget

Une erreur d'imputation a été commise lors de l'élaboration du budget primitif concernant la vente du véhicule communal C15. La recette prévue a été placée au budget de fonctionnement alors qu'elle est imputable au budget d'investissement. Il est donc nécessaire d'effectuer l'écriture comptable suivante :

- en fonctionnement : déduire en dépenses 3 000 € du compte 22 (immobilisations reçues en affectation) et déduire en recettes : 3 000 € du compte 775 (produits des cessions d'immobilisations).

- en investissement : ajouter en dépenses 3 000 € au compte 21 (immobilisations corporelles) et ajouter en recettes 3 000 € au compte 024 (produits des cessions d'immobilisations).

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'effectuer cette écriture comptable. Le Conseil Municipal l'y autorise à l'unanimité.

Redevance d'occupation du domaine public

Il est nécessaire de prendre une délibération afin de pouvoir bénéficier de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution d'électricité. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de recevoir la redevance de 180 € pour l'année 2010.

>> Vie municipale

Questions diverses

- Le collège de St Florentin a demandé le prêt de la scène de la salle des fêtes, afin de pouvoir effectuer son spectacle de fin d'année. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer une convention de prêt à titre gracieux. Le Conseil Municipal l'y autorise (12 voix pour – 3 abstentions Gérard ASSAYA, Muriel HARIOT et J-Marc SUINOT).

- La crèche Pomme d'Api bénéficie d'un nouveau bureau dont Cillia NONIQUE est membre. La nouvelle présidente est Maria DONNET, également adjointe au Maire à Chailley. La crèche organise une journée portes ouvertes et une tombola samedi 5 juin 2010 de 10 h à 12h.

- Le site Internet de Turny est en ligne à l'adresse www.turny.fr. Les observations de chacun sont les bienvenues. Le stagiaire soutiendra son rapport de stage le 4 juin.

- Le bulletin municipal de Turny paraîtra en retard, les associations n'ayant pas eu le temps, semble-t-il, de transmettre leurs articles et photos.

- Chaque commission est priée de faire un compte rendu de chaque réunion et de le transmettre aux secrétaires de mairie de façon à ce que tous les conseillers soient informés des décisions avec l'envoi des convocations au Conseil.

- Une commission des fêtes sera organisée prochainement afin de préparer le 14 juillet 2010. Les personnes qui seront absentes à cette réunion mais qui peuvent tout de même offrir leur aide sont priées de se faire connaître.

Prochain conseil jeudi 24 juin 2010. Séance levée à 22h15.

Conseil Municipal du 22 juillet

Absents : Véronique JORGE, Jean-Charles LEFEVRE et René PERRIN.

Secrétaire de séance : Jean-Marc SUINOT.

Après correction (concernant le projet éolien Enertrag : « le conseil municipal accepte l'ajournement du vote concernant le lancement des études de vents »), le compte rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2010 est accepté, avec les modifications apportées, à l'unanimité.

Travaux : terrain de jeux de Linant

Dans le cadre d'une mesure de réparation pénale, un adolescent de Turny a effectué quelques travaux de remise en état au terrain de jeux de Linant : déplacement et réparation de la table de ping-pong, remise en état du terrain de pétanque, nettoyage du lavoir, pose d'une seconde cage de but, démontage d'un jeu ancien. Reste encore à effectuer la mise en place de poubelles. Les travaux ont été effectués en accord avec la commission des Biens Communaux.

Le coût des matériaux s'élève à 1 000 € HT. Monsieur le Maire demande l'autorisation d'engager cette somme en investissement. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Cabine haute du Fays - transformateur

L'estimation du SIER pour le changement du transformateur du Fays est de 86 929.30 € TTC. Le SIER prend à sa charge 54 579.08 € TTC ; la part communale serait donc de 32 350.22 €. Monsieur le Maire demande l'accord de financer et de réaliser les travaux. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Destruction des nids d'hyménoptères

Le SDIS n'assure plus désormais le service de destruction des nids d'hyménoptères (guêpes, abeilles...), et ce pour deux raisons majeures : ce type d'intervention mobilise du personnel déjà peu nombreux et fait concurrence aux entreprises privées proposant un service similaire.

Sur la commune de Turny, on dénombre entre 5 et 8 interventions de ce type par an. Le coût global est d'environ 30 € par intervention. Monsieur le Maire demande la prise en charge financière par la commune des destructions de nids. Les sapeurs-pompiers du CPI seront en service communal, donc rémunérés au tarif de vacation en vigueur. L'intervention sera limitée aux capacités techniques du CPI (pas de possibilité d'utiliser la grande échelle du SDIS si les nids à détruire sont inaccessibles). Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Ecole numérique rurale

L'école primaire de Turny étant éligible à l'opération « école numérique rurale », un cahier des charges répertoriant le matériel informatique nécessaire a été établi par l'Inspection Académique, complété par les options choisies par l'enseignante. Ce cahier des charges a été soumis à trois entreprises pour obtenir des devis : Microtonnerre (Tonnerre), Armance informatique (Flogny-la-Chapelle) et Partenaire informatique (Venizy).

Après étude des devis, la commission Matériels et Aménagements a retenu le devis de l'entreprise Partenaire Informatique, pour un montant de 11 725 € HT.

La subvention accordée pour cette opération est de 9 000 €. Monsieur le Maire demande l'autorisation d'accepter l'offre de Partenaire Informatique pour un montant maximum de 14 000 € TTC (montant prévu au budget) pour le matériel informatique de la classe de primaire de Turny. Le matériel devra être en fonctionnement pour la rentrée 2010. Le Conseil Municipal l'y autorise à l'unanimité.

Tarifs cantine et garderie

La Commission Administration propose de maintenir à 3.00 € le repas enfant, le contrat avec le prestataire « Elite restauration » n'appliquant qu'une augmentation de 0.02 € / repas. Monsieur le Maire demande le maintien du tarif du repas de cantine à 3.00 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

>> Vie municipale

La Commission Administration propose d'augmenter le tarif de la garderie de 0.05 € soit désormais 0.95 € par garderie. Le Conseil Municipal accepte (10 voix pour - 2 contre : Corinne BOURGOIN et Muriel HARIOT).

Travaux chemin des Thureaux

Monsieur Brocard, résident des Thureaux, a proposé à la mairie de faire refaire le chemin menant à son habitation par une entreprise. Ce chemin étant communal, Monsieur le Maire propose de financer les matériaux, le coût d'intervention étant pris en charge par Monsieur Brocard. Le montant des matériaux s'élève à 3 000 € HT + 1 230 € HT pour la réalisation d'un enduit d'étanchéité. Monsieur le Maire demande l'autorisation de passer en investissement la somme de 4 250 €. Le Conseil Municipal l'y autorise (11 voix pour - 1 contre : Viviane CHAUSSIN).

Logements communaux

Les antennes râteau des deux logements de Linant sont en mauvais état et obsolètes. Par ailleurs, la Bourgogne passera à la TNT dès le 16 novembre 2010. Il est donc nécessaire d'équiper ces logements ainsi que les deux logements communaux de Turny avec des antennes fiables. L'entreprise MG Electroménager (St-Florentin) propose l'installation complète pour 700 € TTC pour les quatre logements communaux. Monsieur le Maire demande l'autorisation d'accepter ce devis et d'engager cette somme en investissement. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Radar pédagogique

Le choix de la commission Matériel et Aménagement s'était initialement porté sur un radar pédagogique mobile avec ses équipements à 4 061 € TTC. Monsieur le Maire a reçu une proposition pour un radar pédagogique mobile de modèle supérieur (avec smiley et message) à 3 921.55 € TTC, accessoires compris (modèle d'exposition). Monsieur le Maire demande l'autorisation d'acquiescer ce radar pédagogique mobile pour un montant maximum de 3 950 € TTC et de l'autoriser à demander les subventions nécessaires. Le Conseil Municipal accepte (11 voix pour - 1 contre : Cillia BOUZONIE).

Décision modificative

Monsieur le Maire demande de prendre une décision modificative concernant la vente du véhicule C15. 3 000 € ont été budgétés alors que la vente du véhicule s'élève finalement à 3 100 €. Il est donc nécessaire d'ajouter 100 € au compte 024 (Produits des cessions d'immobilisations) et d'ajouter 100 € au compte 215 (Installations, matériel et outillage techniques). Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Questions diverses

- Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer un

devis de l'ONF pour l'entretien des parcelles 1-19-17-27-28-15, pour un montant de 23 170.98 € HT. Le Conseil Municipal l'y autorise à l'unanimité.

- Des ventes de bois ont été réalisées pour un montant de 46 000 €

- Monsieur le Maire demande de prendre une délibération afin de pouvoir bénéficier de la redevance d'occupation du domaine public par France Télécom. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de fixer la redevance pour l'occupation du domaine public par France Télécom à son taux maximum et de revaloriser automatiquement son montant chaque année par application de l'index d'ingénierie.

- Monsieur le Maire demande de prendre une délibération afin de pouvoir bénéficier de la redevance d'occupation du domaine public par ERDF. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de fixer la redevance pour l'occupation du domaine public par ERDF à son taux maximum et de revaloriser automatiquement son montant chaque année par application de l'index d'ingénierie.

- Sur l'interpellation de Gérard ASSAYA concernant la couverture départementale prévisionnelle Wimax (système d'accès internet en longue distance), et notamment certaines inquiétudes concernant la couverture de certains secteurs de la commune, Monsieur le Maire a pris contact avec le Conseil Régional qui pilote le projet. Il résulte qu'une majorité du territoire communal devrait être couverte, sans pouvoir assurer une couverture à 100%.

- Des travaux de peinture sont en cours dans la classe de maternelle.

- Nadine CHEREST part en retraite le 31 juillet 2010. Éveline SANTANDREU prendra en charge la garderie du matin. La commission Administration a choisi de confier à Noëlle FOURNIER le ménage des locaux de la mairie (accueil, bureaux, agence postale, salle des commissions, bibliothèque et classe de primaire). Un recrutement aura prochainement lieu afin de trouver une personne pour prendre en charge la cantine, la garderie du soir et les heures de ménages dans l'école maternelle. Une annonce sera prochainement diffusée sur le site de Pôle Emploi.

- Suite à la démission de Gilbert BUHAGIAR pour raisons de santé, une nouvelle Présidente a été élue à la Communauté de Communes du Florentinois : Maxence GUILLOT, Maire déléguée de Rebourseaux. Également, trois vice-présidents ont été élus : Dominique BESSET, Stéphane GALLOIS et Serge GAILLOT.

- Le bulletin municipal sortira la semaine prochaine et le nouveau prêt à poster devrait être disponible dès la rentrée.

- Corinne BOURGOIN remercie le Conseil Municipal et tous les bénévoles pour leur aide précieuse des 13 et 14 juillet. Elle informe qu'elle souhaiterait offrir à chaque personne bénévole un tee-shirt brodé au logo de Turny (10 €).

- Claude HUGOT demande à ce qu'un champ couvert de chardons soit broyé par son propriétaire.

La séance est levée à 21h45.

Conseil Municipal du 30 septembre

Absents excusés : Muriel HARIOT ayant donné pouvoir à Jean-François CHOLLET et Gérard ASSAYA ayant donné pouvoir à Jean-Marc SUINOT.

Absents : Jean-Charles LEFEVRE et René PERRIN

Secrétaire de séance : Gilles VIAUT.

Aucune correction n'étant apportée au compte rendu du Conseil du 22 juillet 2010, il est accepté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que :

- Florence DE PINHO reprendra son poste en mi-temps thérapeutique à partir du 18 octobre 2010.

- Marie-Ange JEAUNEAU a été recrutée afin de remplacer Nadine CHEREST pour la gestion de la cantine, de la garderie du soir et le ménage dans le bâtiment de l'école maternelle.

- le radar pédagogique mobile devrait être prochainement installé dans un premier temps à Bas-Turny.

- l'école numérique rurale est en cours d'installation. Une fois le matériel en marche, l'institutrice pourra effectuer une démonstration aux membres du Conseil Municipal et aux instituteurs de l'école de Chailley.

- plusieurs communes sont intéressées par la délibération prise pour la destruction des nids d'hyménoptères.

- la partie du Fays non couverte par le relais WiMax de Champlost l'est par celui de Sormery.

Création d'un poste administratif temporaire

Suite au retour de Florence en mi-temps thérapeutique et afin de pouvoir garder Laurence à temps plein en relais, il est nécessaire de créer un poste pour besoin occasionnel d'une durée de 3 mois renouvelable une fois. Monsieur le Maire demande l'autorisation de créer un poste pour besoin occasionnel. Le Conseil Municipal l'y autorise à l'unanimité.

Taxe d'habitation

Au moment d'établir l'ordre du jour, il aurait été nécessaire de prendre une délibération afin d'envisager de poursuivre les exonérations de taxe d'habitation pour la part départementale (aujourd'hui perçue par la commune). Or, le Conseil Général n'ayant aucune exonération, il n'est pas nécessaire de prendre une telle délibération.

Convention piscine

Le tarif demandé par la commune de St Florentin pour la piscine est de 5 € par enfant (4.60 € en 2008, 4.80 € en 2009). 25 enfants profiteront de ces sorties piscine en sachant qu'il y en a environ 6 de prévues sur l'année scolaire. En accord avec l'enseignante, il est possible de diminuer le nombre de séances afin de conserver le même budget. Après débat, le conseil décide de maintenir le même nombre de séances. Monsieur le Maire demande donc l'autorisation de signer la convention piscine avec la Commune

de St Florentin. Le Conseil Municipal l'y autorise (12 voix pour – 1 abstention Jean-Pierre CHARONNAT).

Décisions modificatives

Monsieur le Maire demande de prendre une décision modificative concernant le paiement de l'étude du Syndicat Intercommunal d'Energie de la Région de Venizy. Les études du SIER dont les travaux ne sont pas réalisés sont facturées aux communes.

Il est donc nécessaire d'ajouter 430 € au compte 204151 (subventions d'équipements des collectivités) et de soustraire 430 € au compte 020 (dépenses imprévues). Le Conseil Municipal accepte à (5 voix pour – 4 voix contre Corinne Bourgoïn, Cillia Bouzonie, Véronique Jorge, Jean-Marc Suinot – 4 abstentions Gérard Assaya, Muriel Hariot, Viviane Chaussin, Jean-François Chollet).

Monsieur le Maire demande l'autorisation de solliciter le propriétaire de la parcelle concernée par l'étude du SIER afin d'obtenir le remboursement de celle-ci. Le Conseil Municipal accepte (12 voix pour – 1 voix contre Cillia Bouzonie).

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'amortir cette étude sur le compte 204 (subventions d'équipements) sur 5 ans. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

A la demande de la trésorerie, Monsieur le Maire demande d'accepter la proposition de mise en non valeur pour un montant de 90 €. Il est donc nécessaire d'ajouter 90 € au compte 654 et de soustraire 90 € au compte 022. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Travaux de chauffage - logement de Linant

Monsieur le Maire remercie Jean-Marc Suinot pour sa participation active au dossier. Il informe qu'il est nécessaire d'effectuer le changement de la chaudière (6 rue du Gravon) et d'améliorer le système de chauffage des 2 logements communaux de Linant. Pour ces travaux, un cahier des charges a été envoyé à 5 entreprises. 4 y ont répondu et le choix de la Commission Aménagement et Matériel s'est porté sur 2 entreprises : Jaulgelec pour un montant de 5408.90 € HT et DC Plomberie pour un montant de 5241.31 € HT. Après débat, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de choisir l'entreprise DC Plomberie.

Achat de matériels

Monsieur le Maire demande si l'achat de tentes barnums pourrait être utile pour la commune ou les associations. Plusieurs questions viennent à l'esprit des conseillers, Monsieur le Maire propose de laisser la commission Aménagement et Matériel réfléchir sur ce sujet et d'attendre de nouvelles propositions de prix. Ce point est ajourné.

Monsieur le Maire propose d'acheter 6 panneaux électro-raux en galva pour un montant de 60 € HT pièce + 30 € les 2 pieds. Le montant total de la commande est de 540 € HT.

>> Vie municipale

Ces panneaux pourront avoir une autre utilisation que l'affichage électoral (panneaux d'exposition). Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Projet cimetière

Il est nécessaire d'agrandir le cimetière car il n'y reste que peu de places actuellement. De plus, il y a des problèmes d'accès et de stationnement. Le projet d'agrandissement du cimetière permettrait de disposer d'environ 550 places (plusieurs dizaines d'années d'utilisation). Le montant total des travaux serait de 92 000 € HT comprenant : 42 000 € HT pour les murs et le terrassement, 45 000 € HT pour le parking et la voirie et 5 000 € HT pour des plantations d'arbustes et le grillage. Des subventions peuvent être demandées. Monsieur le Maire demande l'autorisation de financer l'agrandissement du cimetière à hauteur de 100 000 € HT et de faire les démarches nécessaires pour obtenir des subventions. Il est envisagé de financer cette opération par un prêt à long terme. Le Conseil Municipal accepte (12 voix pour – 1 abstention Cillia Bouzonie).

Travaux voirie 2010

Jean-Pierre Charonnat expose le programme des travaux de voirie 2010. L'assainissement pluvial et la réfection de bordure et caniveaux, rue Ste Catherine à l'entrée de Linant venant de l'Hôpital, à l'intersection rue de l'Abreuvoir à celle du Chemin du Vieux Moulin à Linant et sur la partie basse de la rue des Puits au Fays. Le coût total des travaux est de 22 000 € HT. Monsieur le Maire demande l'autorisation de lancer les travaux de voirie sur Linant et Le Fays. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Questions diverses

- Monsieur Carra, conseiller général du canton, a pour projet la construction d'une nouvelle gendarmerie. Il propose au canton de créer un SIVU afin de gérer cette construction (investissement : 1 260 000 € et de percevoir les loyers). L'opération semble rentable mais le projet comporte encore des points incertains.
- Un projet de signalétique est cours d'élaboration sur la commune afin d'indiquer les infrastructures communales. Il est proposé aux entreprises d'en bénéficier à leurs frais ; ce projet a reçu un accord favorable des entreprises.
- Il est possible d'approuver le Schéma d'Aménagement de la Gestion de l'Eau concernant le bassin de l'Armançon, lors d'un prochain conseil. Le document est disponible en mairie. Le Conseil Municipal décide de laisser la Communauté de Communes du Florentinois délibérer sur ce sujet. L'absence de délibération de la commune vaut acceptation au 13 décembre 2010. Une réunion concernant le Schéma d'Assainissement pourra être programmée pour les conseillers intéressés.
- La réunion publique concernant l'éolien devrait avoir lieu prochainement.

- L'appel d'offres concernant le recrutement du cabinet d'urbanisme pour le PLU est en cours.
- Environ 2 000 m² du terrain des Maraults pourraient être vendus à l'entreprise Hedou Funéraire et le restant pourrait être aménagé par la commune.

La séance est levée à 23h25.

ABCD PAYSAGE
CREATION ET ENTRETIEN
DES ESPACES VERTS

- * GAZON
- * TONTE
- * ARROSAGE AUTOMATIQUE
- * PLANTATION
- * TAILLE
- * MAÇONNERIE PAYSAGERE
- * CLOTURE

8 RUELLÉ DES FOSSES
89570 TURNY
TEL: 03.86.35.36.41
E-mail: abcdpaysage@orange.fr
Patrick DOIN - GÉOMÈTRE

AURUS Elec
ELECTRICITE GENERALE

La sécurité des personnes et des biens avant tout...

ELECTRICITE GENERALE
Installations locaux neuf & rénovation
Chauffage • VMC • Alarme
dépannage
Audit et mise en conformité
Portail audio & vidéo
Etude & devis gratuits

89570 TURNY • Tel/Fax. 03 86 35 16 75 • Portable. 06 32 93 77 59
Site : www.aurus-elec.fr • E-mail : info@aurus-elec.fr

BEMAT
INDUSTRIE

Etudes, Maintenance et Assistance Techniques

DES COMPETENCES A VOTRE SERVICE

34 Route de la Forêt d'Othe
Le Fays
89570 TURNY

Tél / Fax : 03 86 56 27 30
Email : bemat.industrie@wanadoo.fr

Institut
Beauty'ful
Le bien être absolu

- ◆ Epilations traditionnelles
- ◆ Soins visage envoûtant
- ◆ Beauté des mains et des pieds
- ◆ Maquillage de jour ou de fêtes
- ◆ Soins du corps décontractant



☎ 03 86 56 22 63

53, grande rue 89770 Chailley
Ouvert du Mardi au Samedi
9h 12h - 13h 19h

La forêt d'Othe
Un artisan à votre écoute pour tous vos projets

Charpente • Menuiserie
Bâtiments industriels et agricoles
Maisons à ossature bois et colombages



89570 TURNY
03.86.35.29.52
www.laforet-dothe.fr

SARL
FROMONT SERVICES
Sylvana et Sandrine

03 86 43 45 87 TAXIS TURNY 06 08 46 77 75

***Transports Privés :**
Aéroports, gares, Courses, vétérinaire, coiffeurs...

***Transports de Malades Assis (TAP):**
Consultations, Hospitalisation, Dialyses, Kiné, Chimio, Rayons, IRM, Scanner, CMPP...

La satisfaction de nos clients est notre devise

Hedou
Funéraire

Chambre Funéraires - Marbrerie
Incinération - Articles funéraires
Organisation d'obsèques - Contrats obsèques
A votre disposition 7 jours/7

TURNY ST FLORENTIN
Tél. 03 86 35 02 08 Tél. 03 86 35 04 50

www.hedou-funeraire.com

ISOPROFIL



2, rue Pierre de Coubertin
89400 MIGENNES
Tél. 03 86 80 26 00
Fax 03 86 92 95 36

isoprofil@wanadoo.fr

Jean-Luc OLIVER

- Fenêtres P.V.C.
- Vérandas et sas d'entrée
- Volets roulants ou battants
- Portes de garage
- Stores intérieurs et extérieurs

PLEINE LUNE

MAROQUINERIE-BAGAGERIE
BIJOUX FANTAISIE
ACCESSOIRES DE MODE

23, rue Dilo
89600 Saint-Florentin

Tél. Fax : 03.86.43.44.79
E.mail :

EURL RAMILLON



ENT. GÉNÉRALE DE RESTAURATION
MAÇONNERIE COUVERTURE AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 7622.45 EUROS

89570 NEUVY SAUTOUR
☎ et fax : 03.86.56.34.33

La Récré
Chambre d'hôtes

15, Grande rue 89570 Turny
Tél. 03.86.35.06.34

@: alainumpapa@aol.com
www.la-recre-chambre-dhotes.com

SUINOT

CHAUFFAGE - CLIMATISATION
ENERGIES RENOUVELABLES

GROSSISTE SPECIALISE 89570 TURNY Tél : 09.71.44.25.75 E-mail : suinot.info@orange.fr

>> Souvenirs du 14 juillet

Deux jours conviviaux réussis

Le 13 juillet, c'est en nombre que petits et grands ont sillonné les rues de Turny, "armés" d'un lampion et d'un bracelet fluorescent. A la fin de la promenade, chacun a admiré le feu d'artifice aux couleurs chatoyantes. Tous les yeux émerveillés étaient tournés vers le ciel illuminé. La soirée s'est achevée sur le rythme de la danse et de la joie.

Le lendemain, le beau temps n'était pas présent. Les habitants ont pu néanmoins manger dehors leur pique-nique tiré du sac, avant de se réfugier dans la salle des fêtes pour les jeux.

Jeunes et moins jeunes se sont amusés dans la bonne humeur avec le chamboule-tout, le lapinodrome, la pêche à la ligne, le digzig... Le tournoi de ping-pong, le concours de tir et la tombola ont remporté eux aussi un franc succès. L'après-

midi s'est terminé par un verre de l'amitié, une rose pour chaque femme et un magnifique lâcher de ballons. Grâce au vent, les ballons se sont envolés loin : celui d'Axel Schmeisser est arrivé à Langerwehepflish (Allemagne), un autre en Belgique.

Merci aux bénévoles pour le bon déroulement de la journée et pour leur réactivité face au mauvais temps.



>> Manifestations

Sainte Barbe

C'était le 5 décembre dernier. La commune rendait hommage à ses sapeurs-pompiers volontaires lors de la traditionnelle cérémonie de Sainte-Barbe et les remerciait de leur engagement face aux difficultés que chacun d'entre nous pourrait un jour rencontrer. Une vocation qui s'illustre notamment par leur formation continue voire même leur double affectation à Saint-Florentin. Un apport de compétences non négligeable.

Monsieur le Maire a profité de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Valentin ALLART et pour regretter le départ de Jessy DOIN.

Il a également vivement félicité et remercié Christian HANNIET qui a longtemps oeuvré sur le nouveau camion et grâce à qui le CPI profite désormais d'un véhicule fonctionnel.

C'est ensuite le chef de corps, Jean-François BOUZONIE qui a fait le bilan de l'année 2010 : 20 sorties dont 10 secours à personnes, 4 nids et 2 feux. Sans oublier la douzaine de manoeuvres.

Ce fut enfin l'heure de saluer Eric PESCHEUX qui après 20 années de service accède à l'honorariat et quitte définitivement le CPI. Bravo et merci...



Les sapins de Noël des Hameaux

Pour la deuxième année consécutive, un grand sapin a été installé sur la place du Fays.

Les habitants du hameau s'étaient donnés rendez-vous le dimanche 12 décembre à 11h autour d'un vin chaud et de gourmandises.

Chacun a contribué à l'ornementation du sapin grâce à des décorations confectionnées ou prêtées pour l'occasion.

A L'Hôpital, comme chaque année, le sapin sur la place s'est également paré de belles guirlandes lumineuses qui viennent compléter celles installées dans le hameau par la commune.

Encore bravo à tous pour vos idées.



>> Manifestations

Audition de l'école de musique

L'Ecole de musique du Florentinois a présenté un concert le 13 décembre 2010 à la salle des fêtes. Les spectateurs ont pu écouter la prestation des élèves des cours de violons, violoncelles, trombones, tubas, trompettes ainsi que la chorale " La Florentine ". Parmi eux des enfants et adultes de Turny.

Le répertoire s'étalait entre morceaux classiques, traditionnels de Noël ou contemporains. Une petite représentation fort agréable réunissant quelques 130 personnes et grâce à laquelle la pratique musicale amateur est venue jusqu'à nous. C'est l'un des objectifs de la convention préparée entre la Communauté de Communes du Florentinois et l'école de musique.



Noël des enfants de Turny

C'est avec un beau spectacle autour de la musique et de la protection de la nature, " la Planète Enchantée", qu'a débuté cet après-midi festif de fin d'année. Petits et grands, tous impatients, étaient sous le charme.

Les enfants de la classe de CE1/CE2 ont ensuite interprété quelques chants avec brio devant leurs parents très fiers.

Le Père Noël a traditionnellement fait son apparition avant le goûter et distribué un cadeau à chaque enfant de la commune, de la naissance au CM2.

Nous regrettons que beaucoup d'enfants aient été absents, à cause du mauvais temps nous espérons.

Les cadeaux qui n'ont pas été récupérés ce jour-là sont disponibles en mairie.

N'hésitez pas à venir les chercher, vos enfants l'ont mérité.



>> Ecoles

Kermesse des écoles

Pour clore l'année scolaire 2009-2010, les enfants des écoles de Turny ont présenté un très joli spectacle : les élèves de Maternelle ont conté l'histoire d'une chenille multicolore qui se transforme en papillons, tout en sensibilisant le public sur le respect de la nature et de l'environnement. Les matelots de CE1-CE2 ont offert aux spectateurs une croisière musicale de qualité. A chaque halte un groupe d'élèves interprétait une chanson reprise en chœur par la classe entière. Tous les enfants ont pu ainsi montrer leurs talents et le travail réalisé avec leurs institutrices.

Les jeux traditionnels ont débuté sous un soleil de plomb. Heureusement que les batailles de pistolets à eau ont rafraîchi l'après-midi.

Un grand MERCI de la part des institutrices, à toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette kermesse 2010 : parents, habitants de Turny et entreprises qui ont offert des lots et à tous ceux qui étaient présents ce jour-là.



Ecole numérique rurale

L'Etat, par l'intermédiaire de l'Inspection Académique, a lancé en 2009 une action appelée "Ecole Numérique Rurale" consistant à financer, pour près de 6 500 écoles rurales, du matériel informatique de technologie actuelle.

Bien qu'équipées de quelques ordinateurs, provenant de dons ou de "recyclage" du Conseil Général, nos classes restaient très pauvres dans ce domaine.

Alexandra, notre institutrice, était partie prenante dans ce projet. D'autant qu'elle fait partie de la génération qui utilise quotidiennement l'informatique ; nous étions donc assurés de l'utilisation optimale de ce nouvel outil pédagogique. Le Conseil Municipal a ainsi saisi l'occasion pour que l'école soit équipée dès novembre.

Les élèves ont vite adopté ce mode d'enseignement complémentaire, sans pour autant lâcher le stylo ou le livre. L'outil et ses applications ont été présentés aux parents d'élèves impressionnés.

L'enseignante affirme n'utiliser encore qu'une faible partie des possibilités mais comptons sur sa passion pour tirer pleinement parti de ce matériel.

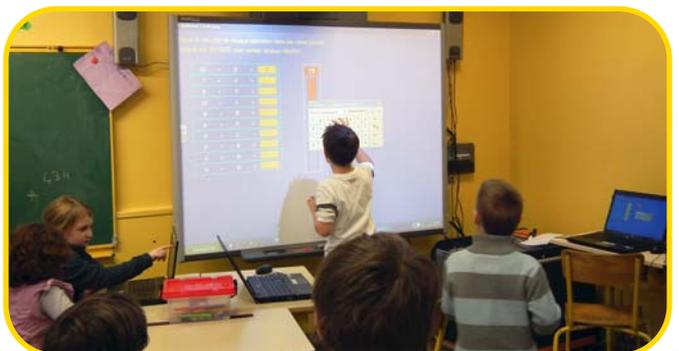
La musique à l'école primaire



En novembre, les professeurs de cuivres et de percussions de l'Ecole de musique sont intervenus auprès des CE1-CE2 pour leur présenter et leur faire découvrir les instruments de musique.

Les enfants ont découvert la trompette, le cor, le trombone, le tuba et les différents éléments de la batterie. Ils se sont même essayés à la pratique des différents instruments quand les enfants déjà formés offraient à leurs camarades une courte prestation.

Deux séances ont été nécessaires pour cette première approche, à l'issue desquelles tous les enfants auraient voulu apprendre la musique.



>> Nos Associations

Association sportive de Turny

Nouvelle année, les activités continuent !

L'association prépare deux événements pour cette saison :

● La randonnée du 17 avril 2011 allant cette fois du côté de Venizy. Le reste est une surprise.

Deux parcours seront proposés :

- un qui sera au maximum de 10 km, afin que tous puissent en profiter sans trop se fatiguer, même les enfants,
- un autre d'environ 20 km et qui sera équitablement réparti sur la journée ; vous pourrez pique-niquer (apportez votre sac) dans un endroit agréable et conviviale à l'heure du repas.

● Le marché nocturne, suivi d'un feu de Saint-Jean et d'un bal le premier week-end du mois de juillet.

Egalement, l'association renouvellera sûrement l'expérience d'une démonstration gratuite de self-défense à la salle des fêtes, courant mars.

La balade gourmande étoilée : un succès

L'idée de la marche de nuit ayant pleinement mûrie, l'association a inauguré cette nouvelle "Balade Gourmande Étoilée" le 6 novembre dernier. Le but était de marcher, manger, marcher, manger, marcher... de nuit sur les chemins de traverses de la commune.

Pour vous dire la vérité, ce fut un succès bien arrosé. Une pluie continue et très généreuse a accompagné les courageux marcheurs sur le parcours détrempé de 11 km. Heureusement le ravitaillement et toute la bonne humeur étaient là pour remonter le moral de ces héroïques randonneurs, trempés jusqu'aux os. Tous ont apprécié la soupe, la "Turnyflète" et pour finir, bien au chaud dans la salle des Fêtes, les churros à volonté accompagnés de chocolat... (il fallait venir, il y en avait pour tout le monde !)

Bref, malgré cette pluie, l'association vous donne rendez-vous à tous pour cette fin d'année (le premier samedi de novembre 2011) et fait une annonce : il ne pleuvra pas, c'est promis !

Vous avez envie de les rencontrer, par curiosité ou pour un essai ?

Gym : mardi de 19h45 à 20h45 - 65€ (32,50€ pour un mi-temps)

Yoga : jeudi de 18h30 à 19h30 - 85€ (42,50€ pour un mi-temps)

Contact : Yannick PASSERA - 03.86.35.00.05

A tous points

L'association " A Tous Points " vient de s'installer sur notre commune.

Elle regroupe des passionnées de points de croix aux points comptés. Les adhérentes se réunissent toutes les 3 semaines environ et l'association organise une fois par trimestre des ateliers afin de mettre en valeur ses ouvrages brodés.

C'est ainsi qu'en fin d'année, les pratiquantes ont appris à confectionner un calendrier qui les accompagnera tout au long de l'année 2011.

Si cette activité vous attire et que vous souhaitez vous essayer aux aiguilles, **contactez** Betty CHAUDY au 03.86.43.42.70 ou la Présidente Marie-Geneviève DAMART au 03.86.51.06.21 ou mgdamart@orange.fr



Photos de l'exposition en l'Eglise de Turny, lors des journées du patrimoine.

>> Nos Associations

Association des Amis du Patrimoine et du Site de Turny

Les actions menées

Pour répondre aux questions posées par des visiteurs lors des journées du Patrimoine, voici le récapitulatif des diverses actions menées par l'Association des Amis du Patrimoine et du Site de Turny sur différents lieux et monuments de la commune.

L'association a été créée en 1985 et depuis réunit des fonds qui ont été consacrés :

- au Lavoir de Linant : 118 473,35 F soit 18 061,15 €
 - au Lavoir du Fays : 21 353 F soit 3 255,24 €
 - au Monument aux Morts : 30 743,50 F soit 4 686,82 €
 - aux bancs des lavoirs de Linant et du Fays : 11 385 F soit 1 735,63 €
 - à l'aménagement d'un terrain de jeux à Linant : 54 963,80 F soit 8 379,18 €
 - au financement d'enveloppes Prêt à poster : 591,68 F soit 90,20 €
 - au Puits du Fays : 392,69 €
 - au Puits du Saudurand : 161,12 €
 - au plancher de l'église : 10 743,05 €
- Soit un total de 47 505,08 € HT, tels que remboursés à la commune.

En projet

En ce moment, l'association " économise " pour essayer de financer la rénovation du clocher de l'église de Turny afin que le public puisse à nouveau être autorisé, sous surveillance, à jouir du panorama que l'on découvre d'en haut.

A cet effet, nous organiserons :

- le **13 mars 2011**, un concours de belote doté de nombreux prix.
- à la fête à Turny, une vente de livres.
- pour les journées du Patrimoine, l'ouverture de l'église avec une exposition.
- le **8 octobre**, un spectacle des Arts-Ti-Show.
- le **26 novembre**, un loto.

Le loto 2010 a reçu 146 joueurs. Nous tenons à les remercier ainsi que tous les donateurs de lots ou de chèques qui ont contribué à doter les 12 parties.

Contact : Gisèle CORGERON



>> Nos Associations

Turny Danse

La rentrée de TURNY DANSE s'est bien passée. La troupe s'est agrandie et 5 groupes ont été constitués :

Le groupe des petites : 6 danseuses

Le groupe des moyennes : 12 danseuses

Le groupe des grandes : 10 danseuses

Le groupe des pré-ados : 8 danseuses

Le groupe des ados : 10 danseuses

La saison a débuté par deux représentations données à Avrolles pour la fête patronale et la fête de la Pomme.

En attendant, les filles répètent de nouvelles chorégraphies pour leur prochain gala. Elles vous donnent déjà rendez-vous pour la fête patronale de Turny en mai 2011.

Les danseuses et le Bureau profitent de cet article pour vous souhaiter à toutes et à tous une heureuse année 2011.

Contact : Florence De Pinho - 03 86 35 09 07

Club de l'amitié : depuis 25 ans



C'était le 24 octobre. C'est avec une grande joie que les membres du Club de l'Amitié se sont réunis pour célébrer, comme il se devait, le quart de siècle de cette association qui les réunit tous les mardis et de nombreuses fois dans l'année pour des sorties ou des festivités.

Avant d'entamer le copieux repas préparé pour l'occasion, Madame la Présidente a brièvement retracé l'histoire du Club. Créé en 1976 sous le nom "Les Tempes Grises", le Club est à l'époque présidé par Monsieur DOISNE avant que Mmes CORGERON puis JULIEN ne prennent la suite.

Les élus présents ont mis en avant le dynamisme du club qui participe chaque année aux manifestations municipales, notamment la Fête Patronale et la Fête du 14 juillet.

S'étaient joints à ce repas d'anniversaire les Présidents et adhérents des clubs voisins avec lesquels le Club de l'Amitié est heureux de collaborer pour des rencontres ponctuelles et des sorties communes.

L'après-midi s'est poursuivi sur la piste de danse avant que les aînés ne partagent un verre de champagne pour se quitter.

Assemblée générale et changement de Bureau

Le Club a fixé la date de son Assemblée Générale au 6 mars 2011 (suivie d'un repas). A cette occasion, et suite à la démission de membres du Bureau, dont Madame la Présidente, le Club devra reconstituer son équipe dirigeante. Avis aux candidats.

Contact : Christiane JULIEN - 0386434650 / 0633015654



>> Travaux - Urbanisme

Nouvel outil de prévention : le radar pédagogique

Comme vous avez pu le noter, le Conseil Municipal a décidé d'équiper la commune d'un "radar pédagogique" parce que nous avons tous remarqué que souvent la vitesse de certains véhicules était trop élevée dans nos zones d'agglomération.

C'est une réalité même si elle est difficilement quantifiable. Bien sûr, nous n'avons pas la même problématique que des communes traversées par une route de grande circulation mais cela n'excluait pas de faire quelque chose dans tous nos hameaux. L'équipe municipale a ainsi choisi d'acquérir un "radar pédagogique" mobile. Le choix s'est orienté vers un radar (modèle d'exposition à moindre coût) où la vitesse de passage est indiquée à l'automobiliste, accompagnée d'un message par smiley souriant ou mécontent.

Certes, aucune sanction n'est applicable avec ce type d'équipement. Le but est surtout de faire prendre conscience au conducteur de la vitesse excessive à laquelle il entre dans une zone limitée ici à 50 km/h. Autre avantage de cet appareil, les vitesses de passage sont enregistrées, ce qui permet de quantifier et d'établir des statistiques sur ces mesures (vitesse, date et heure).

Installé à l'entrée de Bas-Turny début octobre, il a semblé porter ses effets.

Le premier graphique des mesures prises correspond à la première semaine d'installation où nous n'avons volontairement pas affiché ni la vitesse ni le message, sa seule présence semble-t-il avait tout de même un effet. Le second correspond à la dernière semaine de présence à Bas-Turny.

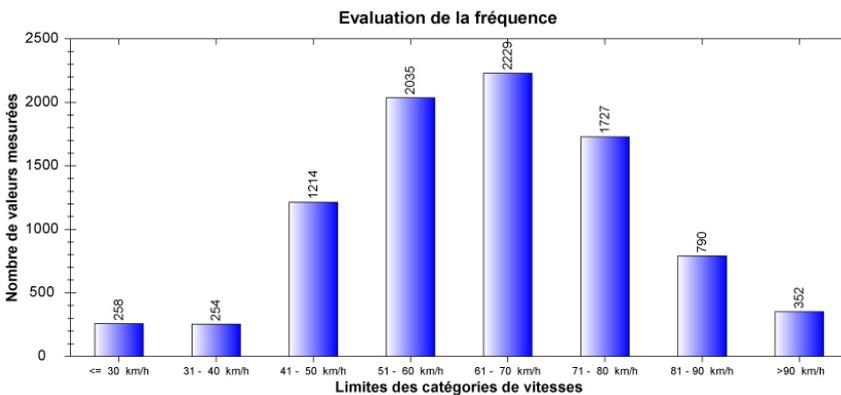
On note que la première semaine près de 80 % des mesures étaient supérieures à 50 km/h pour seulement 58 % en dernière semaine. Nous affinerons l'analyse des résultats avec une meilleure utilisation du logiciel dédié.

Reste une inconnue, combien de temps durera la prise de conscience de la vitesse et son effet sur les automobilistes.

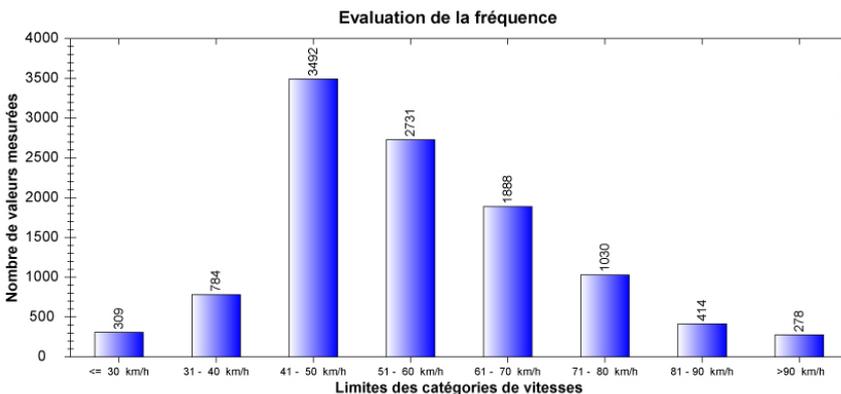
Il n'est pas exclu, et la gendarmerie est intéressée, de doubler ou de remplacer ponctuellement le radar pédagogique par un radar répressif.

Il est installé depuis le 12 décembre au Saudurant, depuis janvier à Linant et nous avons prévu de le changer de place tous les mois.

Pour la sécurité de tous, respectez les limitations de vitesse !



Emplacement de mesure:	Responsable:
Début de l'évaluation : vendredi 8 octobre 2010, 15:00	Fin de l'évaluation : vendredi 15 octobre 2010, 16:41



Emplacement de mesure:	Responsable:
Début de l'évaluation : vendredi 29 octobre 2010, 00:00	Fin de l'évaluation : vendredi 5 novembre 2010, 23:00

Quelques rappels utiles..

Plantation en bordure des routes

Distances légales des plantations

Les conditions de distance édictées par le code civil ne s'appliquent qu'aux arbres plantés sur la limite de deux fonds privés. Elles ne s'imposent pas au propriétaire dont le terrain est situé en bordure de voie publique que celle-ci soit communale, départementale ou nationale.

Toutefois, les riverains des voies communales sont astreints à un certain nombre d'obligations, qui sont autant de servitudes imposées à leurs immeubles dans l'intérêt de la conservation et de l'usage des voies communales.

Le maire peut imposer le respect de distances minimales pour les plantations longeant les voies communales. Les prescriptions imposent, en général, une distance à respecter de 2 m pour les arbres de plus de 2 m de haut, et 0,50 m pour les autres (haies, arbustes compris).

En l'absence de règlement local, il est prévu que seront punis d'une amende minimum de 1 500 € ceux qui auront établi ou laissé croître des arbres ou des haies à moins de 2 m de la limite du domaine public routier.

Pouvoirs du maire : élagage et abattage des plantations privées riveraines d'une voie

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire peut, au titre de la préservation du domaine routier et de la sécurité de la circulation, prescrire et réglementer l'élagage des branches et le recépage des racines des plantations riveraines.

L'absence d'élagage peut être à l'origine d'un danger. Si c'est un danger grave ou imminent, à défaut d'exécution par le propriétaire riverain ou son représentant, et après des démarches de conciliation amiable qui n'ont pas abouties, le maire doit, suite à un procès-verbal de constatation, mettre le propriétaire en demeure de faire cesser le danger par un arrêté, prescrivant au propriétaire de procéder à l'abattage des arbres, transmis par une lettre recommandée avec accusé de réception. A défaut d'exécution dans le délai imparti et en cas de danger grave et imminent dûment constaté, le maire procède d'office à l'abattage des plantations, aux frais de la commune.

Si un arbre bordant une voie publique causait un dommage en tombant sur celle-ci, la responsabilité de la commune pourrait être recherchée. En cas de risque réel, et s'il n'est pas possible d'y remédier autrement que par l'enlèvement de l'arbre, le maire peut décider de l'abattre en vertu de son pouvoir de gestion et d'entretien du domaine communal.

La permission de voirie

La permission de voirie est délivrée sur demande, au début des travaux, en Mairie principalement pour :

- la création ou l'extension de réseaux, branchements particuliers (EDF, Télécom, Eau potable),
- la construction de bateaux sur trottoirs, de palissades de chantier ancrées au sol...
- les travaux de construction ou de renouvellement de clôture, la pose d'un portail, la pose d'un compteur et la réalisation de plantations en bordure de la voie publique et en application de l'alignement individuel,
- l'aménagement d'un accès avec ou non franchissement d'un fossé (pose de buses de Ø approprié)...

Le certificat d'urbanisme

C'est un document administratif qui donne des informations sur l'usage possible d'un terrain. Il répond aux questions suivantes : le terrain est-il constructible ? est-il possible d'être raccordé aux réseaux eaux potable, EDF, assainissement, internet ? peut-on y construire ? en cas de démolition, est-ce possible de reconstruire ? a-t-on le droit de diviser une propriété ? quelles règles d'implantation la construction devra respecter ?

Le certificat d'urbanisme est délivré gratuitement :

- par la mairie en application du POS ou PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune,
 - ou par la Préfecture (Service de la Direction Départementale du Territoire, ex DDE).
- Il est valable 18 mois.

Vous envisagez d'acheter, vendre ou modifier un terrain, une maison ou un appartement : demandez un CU.

Il est obligatoire dans les deux cas suivants :

- division d'un terrain bâti en vue d'une cession,
- division d'un terrain en vue d'une construction.

Qui peut faire la demande ?

- vous, que vous soyez propriétaire ou non,
- des professionnels tels que notaire, géomètre, agent immobilier ; pour préparer des actes de vente, de succession ou division.

>> Infos pratiques

Mairie

Tél. 03.86.35.10.99 / Fax 03.86.35.00.00
mairie-de-turny@wanadoo.fr

Lundi	9h00 - 12h00
Mardi	14h00 - 17h00
Mercredi	10h00 - 12h00
Jeudi	14h00 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00
Samedi	10h00 - 12h00

Bibliothèque

Mardi 13h30 - 16h30 / Mercredi 14h00 - 17h00



Agence Postale Communale

Place de la Mairie - Tél. 03.86.35.08.16

Du lundi au vendredi 9h30 - 12h00
 Le samedi 10h00 - 12h00

* Le départ du courrier a lieu à 12h00.

Garderie

Ouverture 7h30 - 8h50 / 16h30 - 18h30

Tarif : 0,95 € la garderie (par exemple, un enfant fréquentant la garderie le matin et l'après-midi compte pour 2 garderies).

Cantine

Enfants 3,00 € par repas / Adultes 3,38 € par repas

Photocopies

Recto	A4 : 0,20 €	A3 : 0,40 €
Recto verso	A4 : 0,40 €	A3 : 0,80 €

Concessions dans le cimetière

- ♦ Traditionnelle (2 m²)
 - . perpétuelle 220.00 €
 - . trentenaire 100.00 €
- ♦ Jardin du Souvenir
 - . perpétuelle 110.00 €
 - . trentenaire 50.00 €

Salle des fêtes

	Locataires habitant la commune		Locataires extérieurs à la commune	
	Forfait 48h	24h supp.	Forfait 48h	24h supp.
Grande salle	190 €	70 €	300 €	100 €
	Caution : 500 € Asso de Turny : ménage optionnel 40 €			
Petite salle	70 €	20 €	100 €	25 €
	Caution : 80 € ½ tarif pour location simultanée des 2 salles			

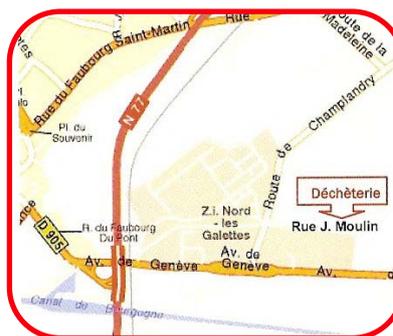
* le forfait s'entend du samedi matin au lundi matin

Location chaises, bancs et tables

Chaise	0,50 €	forfait de 5 jours non fractionnables
Banc	0,60 €	
Table	1,20 €	

* Si le matériel n'est pas rendu dans le délai de 5 jours, la location repart pour un forfait de 5 jours.

Déchetterie



Zone industrielle - Rue Jean Moulin - Saint Florentin

Horaires d'hiver : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00. Samedi : 9h-12h / 13h30 - 17h00

Communauté de Communes du Florentinois

37 av. du Général Leclerc - BP 162 - Saint-Florentin

Tél : 03 86 35 08 57 - Fax : 03 86 43 26 47

Email : cc-florentinois@wanadoo.fr

Horaires : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h00 à 12h00.

>> A noter

Bienvenue à Marie-Ange

C'est depuis la rentrée scolaire 2010-2011 que les enfants scolarisés à Turny profitent de Marie-Ange JEAUNEAU.

Originnaire du Florentinois, Marie-Ange a été recrutée en remplacement de Nadine, partie en retraite.

Ainsi, depuis septembre, Marie-Ange prend en charge la cantine, la garderie du soir mais également le ménage de l'école maternelle.

Disponible et très appréciée des enfants, elle prend son travail à coeur pour que les petits comme les plus grands puissent profiter de leur repas dans le calme et la bonne humeur.

Elle aime également leur trouver des activités en garderie ou les aider à faire leurs devoirs.



Merci aux donateurs

L'équipe municipale remercie vivement les généreux donateurs qui ont pourvu la bibliothèque municipale d'ouvrages divers et surtout en bon état.

Faites comme eux. Ne vous débarrassez pas de vos livres, BD, documentaires, ... s'ils sont en bon état. Déposez-les en mairie où Elodie jugera de leur santé et sera ravie de les mettre en rayon pour que d'autres lecteurs puissent en profiter. Bref, une seconde vie !

Attention aux livres de la bibliothèque

Suite à quelques soucis concernant la restitution des ouvrages empruntés à la bibliothèque municipale, le Conseil Municipal a décidé de facturer les livres et CD de la bibliothèque rendus en mauvais état ou non rendus après deux rappels au prix de 20 €.

A vendre : C 25

Suite à l'achat d'un nouveau véhicule d'intervention plus commode et plus récent pour le Centre de Première Intervention, la Mairie met en vente l'ancien camion des pompiers.

Il s'agit d'un Citroën C 25 de 1984.

65 000 km - Diesel - 5 places
Bon état général
Contrôle technique OK.
Visible à la mairie sur RDV.

Nous vous proposons de faire une offre tarifaire avant le 28 février 2011, sous enveloppe cachetée, à remettre en Mairie. La vente sera faite au plus offrant.



Ramassage des ordures

Notez deux changements d'organisation :

- Suite à la passation d'un nouveau marché par le Syndicat Mixte du Sud de la Forêt d'Othe, les ordures ménagères sont désormais collectées le mercredi (sortez vos sacs la veille au soir SVP).
- Vous pouvez désormais mélanger le contenu des sacs bleus et jaunes dans un sac unique qui à terme devrait être transparent. La collecte demeure le jeudi (sortez vos sacs la veille au soir SVP).

Etat civil

Naissances

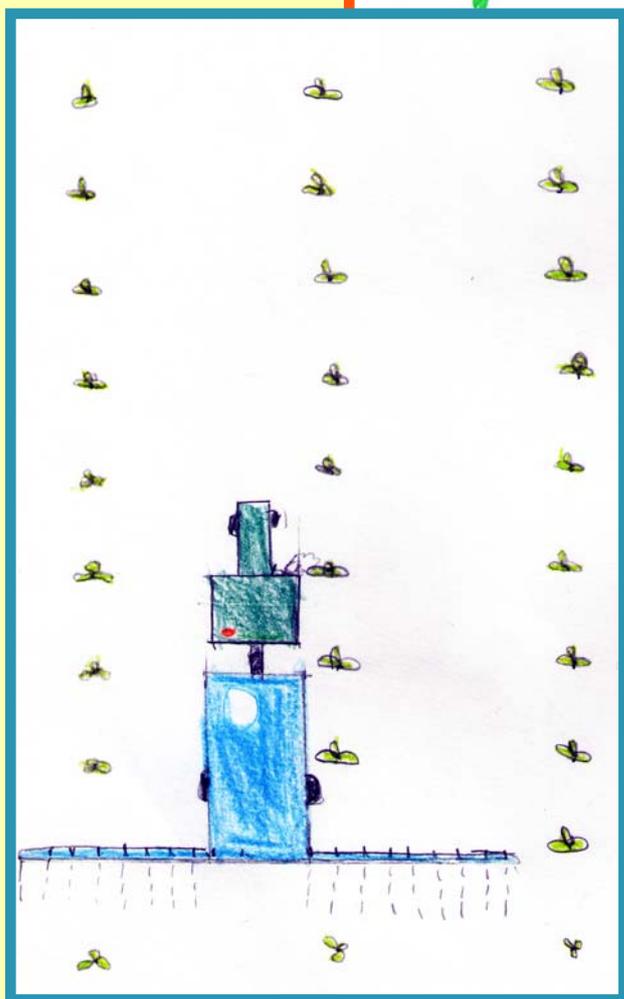
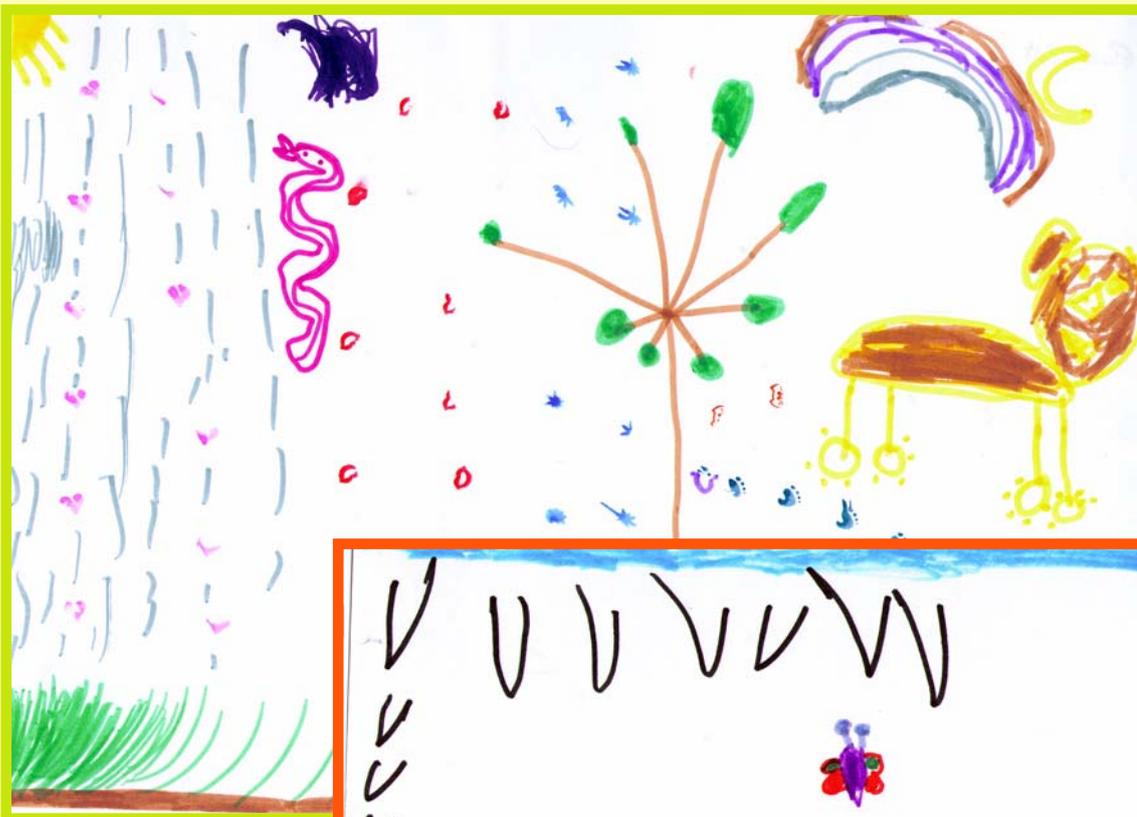
Luna Phoebe MAGALDI	26 juin 2010
Mélina LEPAGE	24 juillet 2010
Corentine GHOMMID	9 octobre 2010
Lila DRAIN	10 octobre 2010
Lola TRON	9 novembre 2010

Mariage

Agnès CACHON et Christophe VAHER 24 juillet 2010
Mélaine PACENZA et David LAGRANGE 21 août 2010

Décès

Robert FLORIN 1er août 2010
Simone BION 7 octobre 2010



**Résultats du Concours de Création
de la Fête Patronale
Thème : "la nature"**

Les 27 enfants ayant participé au concours recevront chacun un petit cadeau pour leur participation.

Le vote du public et du jury a néanmoins désigné un gagnant dans chaque catégorie.

Dessin maternelle : Maximilien HENNON
Clara ZITTE

Dessin CP - CE1 : Kelly LEPAGE
Delphine BOURGOIN

Dessin CE2 - CM1- CM2 :
Chloé GENTILHOMME et Léo PIAT

Création : Lisa, Manon, Christopheur CARVALHO et Clément MATHIEU

Merci à tous pour leur participation !